

**RÈGLEMENT D'EXAMEN**

**ANNEXE IIb**

Spécialité <b>CONSTRUCTION DES                      CARROSSERIES</b> du baccalauréat professionnel				Candidats				
				Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité), Formation professionnelle continue dans les établissements publics.		Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité), Formation professionnelle continue en établissement privé, Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle. Enseignement à distance		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
<b>E1- Épreuve scientifique et technique</b>		<b>5</b>						
Sous-épreuve E 11 <i>Analyse d'un système technique</i>	U11	2	CCF		Ponctuel écrit	3 h maxi		CCF
Sous-épreuve E 12 <i>Mathématiques</i>	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h		CCF
Sous-épreuve E 13 <i>Sciences physiques et chimiques</i>	U13	1,5	CCF		Ponctuel pratique	1 h		CCF
<b>E2- Épreuve technologique :</b> <i>Étude de cas : préparation d'une production</i>		<b>3</b>	CCF		Ponctuel écrit	3 h		CCF
<b>E3- Épreuve prenant en compte la formation en entreprise</b>		<b>11</b>						
Sous-épreuve E 31 : Réalisation d'interventions en entreprise.	U31	3	CCF		Ponctuel oral	45 min		CCF
Sous-épreuve E 32 : Mesures, contrôles, réception et mise en conformité d'un véhicule	U32	3	CCF		Ponctuel pratique	6 h maxi		CCF
Sous-épreuve E 33 : Intervention de contrôle et mise en conformité de systèmes mettant en œuvre des énergies.	U33	3	CCF		Ponctuel pratique	4 h maxi		CCF
Sous-épreuve E34 : Economie-gestion	U34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min		CCF
Sous-épreuve E35 : Prévention- santé-environnement	U35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h		CCF
<b>E4- Épreuve de langue vivante</b>	U4	<b>2</b>	CCF		Ponctuel oral	20 min(1)		CCF
<b>E5- Épreuve de Français et Histoire – Géographie et Education civique</b>		<b>5</b>						
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30		CCF
Sous-épreuve E52 : Histoire- Géographie et Education civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h		CCF
<b>E6- Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	U6	<b>1</b>	CCF		Ponctuel écrit	1h30		CCF
<b>E7- Épreuve d'Éducation physique et sportive</b>	U7	<b>1</b>	CCF		Ponctuel pratique			CCF
<b>Epreuve facultative (2)</b>	UF1							
<b>Langue vivante</b>			Ponctuel oral 20 min (1)		Ponctuel oral	20 min (1)		Ponctuel oral 20 min (1)

(1) dont 5 minutes de préparation

 (2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention